

MOUVEMENT DE BOVIN VALABLEMENT VACCINÉS* CONTRE LA DNC DEPUIS UNE ZONE VACCINALE DNC VERS UN ÉLEVAGE EN FRANCE

ATTESTATION VÉTÉRINAIRE

- ARRÊTE PRÉFECTORAL n°DDPP 25-01-419 et DDPP 25-01-420 déterminant une zone réglementée suite à un foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine
- RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2020/687 de la Commission du 17/12/2019 [...] en ce qui concerne les règles relatives à la prévention de certaines maladies répertoriées et à la lutte contre celles-ci
- Instruction technique DGAL/SDBSEA/2025-689 du 17/10/2025

A COMPLÉTER PAR LE VÉTÉRINAIRE		
IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT DEMANDEUR ET DES BOVINS DESTINES AU MOUVEMENT		
Nom de l'établissement :		
Nombre total de bovins : Remplir le tableau ci-dessous ou joindre un tableau au LPS		
Numéro des bovins destinés au mouvement (FR + numéro à 10 chiffres complet)		
EXAMEN CLINIQUE:		
J'atteste que l'intégralité des bovins désignés ci-dessus ainsi que les autres bovins présents dans l'élevage ne présentent pas de signes compatibles avec la DNC ni d'autres maladies réglementées contraire à ce mouvement.		
\square J'atteste que les bovins désignés ci-dessus et les autres bovins présents dans l'élevage sont valablement vaccinés contre la DNC.		
Avis du vétérinaire sur ce mouvement	:	
Fait à (lieυ) :, le	e (date et heure)	Signature et Cachet du vétérinaire :
Nom/prénom du vétérinaire :		
Téléphone :		